

Emprunt supplémentaire—Loi

M. Rodriguez: Je n'en ai jamais eu.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): De toutes façons, j'ai cru bon de faire consigner ces corrections au compte rendu. J'espère que l'article sera maintenant adopté.

M. Peters: Monsieur le président, j'ai trouvé intéressante la discussion suscitée en deuxième lecture. Je suis heureux de constater que le député de Winnipeg-Nord-Centre et le député d'Edmonton-Ouest ont réussi à faire séparer cette question d'une motion des subsides. Je sais gré au député d'Edmonton-Ouest de l'information qu'il nous a fournie et de son explication de la façon dont une partie des emprunts sont effectués. Cela cadrait très bien avec les observations du député de Témiscamingue qui a soutenu qu'une bonne partie de ces emprunts sont hautement inflationnistes. Il a dit que les obligations d'épargne du Canada comptaient pour 18 millions de dollars, les emprunts garantis pour 15 millions de dollars, et qu'il y avait encore 18 millions de dollars en obligations d'épargne, probablement au même taux d'intérêt. En d'autres termes, cela fait beaucoup d'argent.

● (1620)

D'après l'ancien système, nous savions comment cet argent était recueilli et dépensé. Même si les députés qui siègent aux divers comités des prévisions budgétaires ont peut-être une idée de la façon dont cet argent est dépensé, le système ne permet pas aux députés d'avoir une vue d'ensemble des dépenses du gouvernement. Jusqu'à maintenant, il n'a pas permis aux députés d'avoir une idée générale des emprunts du gouvernement, et ce bill ne le leur permet pas non plus.

Peut-être devrions-nous adopter le principe créditiste qui veut que nous imprimions l'argent que nous empruntons maintenant, ce qui nous éviterait de recourir aux institutions de prêt. Cela serait peut-être plus sage. Imprimons cet argent, inscrivons-le à la dette nationale, comme nous le faisons en temps de guerre et à d'autres fins, et si nous récupérons cet argent au moyen de l'impôt, nous pourrions le retirer de la circulation. Nous ne contribuons alors pas à la spirale inflationniste en empruntant. Il est stupide de la part du gouvernement de dire qu'il réduira ses dépenses, quand l'un des éléments les plus importants de ces dépenses est l'intérêt qu'il paye. Les obligations d'épargne du Canada portent un intérêt de plus de 10 p. 100, ce qui veut dire qu'au bout d'environ sept ans, le détenteur a doublé sa mise.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Vous avez payé une partie de cet argent.

M. Peters: Le député dit que j'en ai payé une partie. Je ne suis pas une banque à charte. Je fais ce que font la plupart des gens: j'emploie une carte de crédit; je finis par payer plus de 10 p. 100. Les seuls qui font de l'argent, en fin de compte, ce sont les actionnaires des banques.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Non, jamais.

M. Peters: Mon ami prétend que non, mais il me semble que quiconque veut faire un peu d'argent réalise un excellent placement en achetant des actions dans une nouvelle banque.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Pour retenir ensuite son souffle pendant des années.

M. Peters: Pas dans la banque grâce à laquelle la Mafia espérait faire fortune. Elle a fait monter les actions à \$17,

puis elles sont retombées à \$3. Mais je reste convaincu qu'il est facile de doubler sa mise. Somme toute, quelqu'un doit toucher ces 10 p. 100 d'intérêt. C'est ce que le public canadien paie quand le gouvernement emprunte. Cet argent ne disparaît pas tout simplement.

Il ne devrait pas sembler difficile aux libéraux d'accepter la doctrine créditiste. Certains anciens ministres libéraux sont devenus créditistes en Colombie-Britannique; les libéraux ne devraient donc pas avoir trop de peine à trouver une solution qui, me semble-t-il, éliminerait une partie de ces dépenses. Je ne conteste pas tellement le principe d'emprunter de l'argent, mais plutôt le fait qu'on demande à la Chambre l'autorisation d'emprunter après coup. Monsieur le président, c'est un peu comme si votre femme vous demandait de lui donner quatre ou cinq fois plus que d'habitude pour aller à l'épicerie parce qu'elle y dépense trop depuis le mois d'avril et qu'elle veut récupérer la différence.

Si le gouvernement veut un nouveau système pour les bills des subsides, il nous rendrait service en donnant une ventilation des dépenses. Le ministre a dit combien rapportaient les obligations d'épargne du Canada, qui constituent des emprunts; il existe évidemment d'autres moyens de recueillir de l'argent. Il me semble que, par ce bill de subsides, le gouvernement nous demande de l'argent à la dernière minute.

Je sais que les dépenses sont révélées d'une façon ou d'une autre dans les prévisions budgétaires et que nous avons approuvé les dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1976. Alors, pourquoi le gouvernement réclame-t-il de l'argent de cette manière, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 1975? Je le répète, le bill devrait préciser à quelles fins sera destiné cet argent. Il se peut qu'une partie soit affectée à l'habitation, une autre à un compte renouvelable et une autre enfin, au fonds des recettes générales afin de couvrir les dépenses énumérées dans le budget supplémentaire. Mais s'il en est ainsi, il faudrait préciser les sommes et le bill devrait indiquer le montant des dépenses anticipées.

Les députés ont du mal, entre autres, à comprendre ce qu'il advient des recettes du gouvernement et la façon dont l'argent est dépensé. Cette remarque a été faite par l'Auditeur général. En raison du changement survenu dans la présentation du budget supplémentaire des dépenses, nous ne savons pas exactement où va l'argent du gouvernement. Les explications données dans les prévisions budgétaires ne portent pas sur des postes de dépenses assez précis.

Dans le bill portant affectation de crédits qui a été débattu il y a deux jours, le nombre de postes ayant trait aux transferts d'un ministère à l'autre a augmenté considérablement. D'habitude, ces transferts se faisaient par un crédit de un dollar, et même lorsque les prévisions budgétaires faisaient l'objet de discussions approfondies, nous étudions ces postes bien scrupuleusement, car il s'agissait de postes établis par la loi. On ne savait pas à quoi ils étaient destinés ou de quel ordre était la transaction. Il y avait une grande latitude. Actuellement, l'argent est transféré d'un ministère à l'autre et la transaction peut être comprise ou non dans les prévisions budgétaires, qu'elles soient approuvées ou anticipées. Si le gouvernement fait une analyse de ses emprunts et divulgue leur objet, nous saurons au moins de quelle façon l'argent est dépensé.

L'une des questions les plus épineuses que me posent parfois mes électeurs au cours de réunions publiques concerne l'importance de la dette publique et les dispositions